



Février 2024

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

Bien que la nouvelle école maternelle soit fonctionnelle depuis février 2022, l'année 2023 nous a permis de mettre la touche finale à un projet qui nous occupe déjà depuis quelques années. Une fresque qui illustre le nom de l'école « 1,2,3 Soleil » réalisée par Thomas Wagner, un jeune entrepreneur du village, personnalise désormais la façade avant du bâtiment. A l'arrière, le terrain enherbé a été clôturé pour permettre aux enfants de profiter de cet espace en toute sécurité. Dans ce même espace, en collaboration avec le président de l'association des arboriculteurs, nous avons planté huit arbres fruitiers. Ces plantations permettront non seulement aux enfants de déguster des fruits de saison mais elles leur procureront aussi de l'ombre lors des journées de grand soleil.

Après la rénovation intérieure de l'Eglise en 2016, l'aménagement extérieur s'est avéré incontournable. Le monument aux morts a été mis en valeur par un dallage en grès et un enrochement à l'arrière, ainsi que deux spots qui l'illuminent en soirée. Malheureusement les intempéries depuis mi-octobre n'ont pas permis de reprendre les dorures des noms gravés sur le monument, ni d'engazonner l'ensemble du parc. Cela sera chose faite au printemps.

Nous avons profité des travaux de terrassement pour éclairer le chemin et l'escalier d'accès. Quant au clocher, il est désormais doté d'un éclairage intérieur qui filtre à travers les meurtrières et les clairevoies en remplacement d'un éclairage extérieur énergivore.

Du point de vue éclairage public, dans un souci d'économie d'énergie le conseil municipal a décidé d'éteindre les luminaires de 23 heures à 5 heures du matin, exception faite dans la nuit du 24 et 31 décembre ainsi que lors des différentes manifestations dans le village. Je voudrais vous remercier pour la perception positive que vous avez eue par rapport à cette décision.

Le remembrement est dans sa phase terminale. La commune dispose désormais de 2 ha de terre agricole aux abords du village pour d'éventuels équipements collectifs. Nous possédons aussi un petit terrain dans le secteur du vieux moulin qu'on pourra louer à 1 ou 2 jardiniers amateurs. La suppression de chemins ruraux nous a permis de dégager la surface nécessaire pour mettre en œuvre une trame verte de 10 m de large à travers le banc qui ira de la Souffel au Musaubach, et une piste cyclable entre Hurtigheim et Stutzheim. Pour cette dernière réalisation, il nous faudra attendre le feu vert du Ministère de l'Ecologie car nous traversons une zone favorable au grand hamster. Nous mettrons aussi à disposition les terrains suite à l'acquisition de l'infrastructure que représentait le passage du tramway pour la réalisation d'une trame bleue le long du Musaubach.

Au cours des deux années à venir, nous envisageons l'aménagement de la rue Principale avec notamment le croisement avec la rue de l'Ecole. Dès la fin des constructions dans le lotissement Carai, nous entreprendrons des travaux rue du Lavoisier. Dans le cadre de l'accélération du développement énergies renouvelables, nous projetons d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle communale.

Côté monde associatif, j'apprécie énormément le regain de la vie associative au sein de notre village. Je tiens donc à féliciter et à remercier tous les responsables d'association, que ce soit, les Arboriculteurs, l'École en Fête, l'École de Musique, le Conseil Presbytéral ou l'Association socioculturelle qui est, vous l'avez sûrement constaté, la locomotive de ce renouveau. Je veux aussi citer les petites mains expertes en bricolage qui ont encore œuvré cette année au niveau des décors de rue en cette période de Noël après avoir fait de même pour les fêtes de Pâques au printemps dernier. Je n'oublie pas Nathalie et son équipe qui anime le Stammtisch une fois par mois.

Et, cerise sur le gâteau, en plus de la participation physique aux travaux d'agrandissement du terrain de pétanque qui ont allégé la facture de 4000 €, l'ASCS a participé financièrement à hauteur de 2000 € et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour 2500 €. Un geste qui allège fortement la participation financière de la commune ; soyez en remerciés chaleureusement.

Cette année, une page s'est tournée du côté de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui a mis fin à ses activités, suite au regroupement des sapeurs-pompiers de Furdenheim Quatzenheim et Hurtigheim. Désormais, les pompiers font partie de l'amicale des pompiers des 3 villages. Je tiens à remercier l'amicale à travers les derniers présidents Freddy Lazarus, Jean-Jacques Hickel et Guillaume Jung pour l'animation qu'ils ont apporté à notre village pendant de très nombreuses années, notamment lors des messtis.

Mes remerciements vont aussi à Claude et Suzy mes deux adjoints qui m'épaulent tout au long de l'année ainsi que tous les conseillers municipaux qui travaillent en bonne harmonie au service de l'intérêt général. Je tiens également à remercier Maeva pour sa précieuse collaboration et l'accueil qu'elle vous réserve lors de vos démarches à la mairie, de même qu'Anthony pour son assiduité lors des tâches journalières

Votre maire,
Jean-Jacques RUCH

AGENDA 2024

Mois	Événement	Date
février	Recensement	jusqu'au 17/02
février	Carnaval	18/02
mars	Nettoyage de printemps	23/03
mars	Chasse aux oeufs	24/03
juin	Fête Paroissiale	02/06
juin	Elections européennes	09/06
juin	Fête de la Musique	21/06
juillet	Fête Nationale	13/07
septembre	Messti	28 et 29/09
octobre	Halloween	31/10
novembre	Commémoration armistice	11/11
novembre	Marché du terroir	30/11
décembre	Hurtigheim fête Noël	07/12

Notre salle Communale

La salle communale située face à la mairie peut accueillir une cinquantaine de personnes. Du fait de sa situation, en cœur de village, elle n'a pas vocation à accueillir des mariages ni des rencontres bruyantes. Elle est principalement destinée aux fêtes de famille ou à la vie associative. Nous encourageons donc les futurs locataires à prendre ces contraintes en compte avant toute location et notamment le bruit.

Prix de la location de la salle communale

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

Pour les personnes domiciliées à Hurtigheim :

50 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

140 € week-end

Pour les personnes extérieures à la commune :

100 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

250 € week-end

Une caution de **300 €** est demandée à la signature du contrat et une contribution supplémentaire de **20 €** est due en hiver pour le chauffage.

Il est rappelé que la salle peut contenir au maximum 50 personnes et **qu'aucune sous-location n'est acceptée**.

Attention, un parrainage par un habitant de Hurtigheim est demandé pour les locataires ne résidant pas dans la commune.

Renseignements : Mairie de Hurtigheim, tel : 03.88.69.02.09





LA MAIRIE COMMUNIQUE

Les principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2023

EN SÉANCE DU 6 FÉVRIER ET DU 3 AVRIL 2023



Fiscalité directe locale :

Pour l'année 2023, le conseil municipal a décidé de maintenir le statu quo concernant les taux de fiscalité en vigueur. Bien que supprimée pour les résidences principales, la taxe d'habitation continue néanmoins de s'appliquer sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale.

Les taux suivants ont été maintenus pour l'année 2023 :

- o Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **27 %**
- o Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **45,69 %**
- o Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale : **12,02 %**.

Aménagement Foncier Agricole et Forestier :



Dans le cadre du remembrement en cours sur notre ban communal, le conseil municipal a fait le choix de constituer des réserves foncières par prélèvement, comme la loi le permet. La surface prélevée est de 1,5 ha que la commune rachètera à l'association foncière au prix de la terre agricole. Cette réserve foncière servira dans le futur pour des équipements communaux, dont la commune aura forcément besoin au vu de son développement. La surface nécessaire pour la piste cyclable, pour protection de l'environnement (trame verte et bleue) a été constituée avec les terres que la commune possédait avant le remembrement, notamment les chemins ruraux qui n'ont plus d'utilité dans le nouveau schéma d'aménagement.

Budget communal :

Le compte administratif 2022 a été entériné en séance du 6 février 2023. La section de fonctionnement affiche un excédent de clôture de 204 489,24 €. La section d'investissement s'est clôturée par un déficit de -40 949,98 €. Des restes à réaliser destinés à couvrir l'ensemble des dépenses d'investissement engagées avant le vote du budget ont été validés, à hauteur de 23 368 € en dépenses et de 35 002 € en recettes.

Le besoin de financement de la section a été couvert à hauteur de 52 583,98 € par l'affectation du résultat de fonctionnement. La somme de 151 905,26 € a été affectée en recettes de fonctionnement au budget primitif 2023. Celui-ci a été voté le 3 avril 2023 avec un total de : 741 914,07 € en section de fonctionnement et de 470 426,74 € en section d'investissement.

Contrat de Territoire avec la CeA :

Le 3 avril, le conseil municipal a validé le contrat de territoire avec la Collectivité Européenne d'Alsace (anciennement Département du Bas-Rhin) pour la période 2022-2025. Cet accord encadre les enjeux et les modalités d'action du Département dans les territoires. Il prévoit notamment une enveloppe plafonnée à 100 000 euros par collectivité. Le nouveau contrat permet de présenter jusqu'à 3 projets pour pouvoir bénéficier de la totalité de la subvention. Les travaux de voirie entrent dans ce cadre.



Piste cyclable Hurtigheim-Stutzheim :

Le schéma intercommunal des itinéraires cyclables élaboré en 2019 par la CoCoKo intègre dans ses objectifs la traversée du territoire du Kochersberg pour déboucher sur l'Eurométropole de Strasbourg. Cette liaison relève du statut de voie verte, permettant un partage de son usage entre cyclistes et piétons, tout en veillant à la bonne prise en compte de l'activité agricole exercée à proximité immédiate. Par voie de délibération du 3 avril 2023, le Conseil Municipal a validé ce projet et confié la maîtrise d'ouvrage à la CoCoKo. Le démarrage des travaux sera fonction de la validation du dossier auprès des services de l'état car la piste cyclable passe dans une zone classée « favorable aux hamsters ».

EN SÉANCE DU 5 JUIN ET DU 28 AOÛT



Baux de chasse :

Le conseil municipal a validé le mode de consultation de tous les propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de la chasse. A l'été, ce sont plus de 140 propriétaires qui ont été sollicités pour donner leur accord sur l'abandon du produit de la chasse à la Commune. Ils ont été 78% à avoir répondu et exprimé leur consentement. Le locataire sortant a fait valoir son droit de priorité, la commission communale consultative de la chasse, après examen de son dossier, a mis en place deux nouveaux baux pour la période 2024-2033, sur le principe du gré à gré. Le produit de la chasse annuel revenant à la commune s'élève à 500 euros.



Eclairage du parc de l'église :

Le Conseil Municipal a décidé de profiter de l'aménagement du parc de l'église pour mettre en place un éclairage de l'accès des personnes à mobilité réduite. Les travaux étaient destinés à mettre en valeur le clocher par un éclairage interne et à illuminer le monument aux morts a été réalisée en même temps. Le prix total de l'opération s'élève à 14 234, 45 € TTC. Electricité de Strasbourg subventionne ce chantier à hauteur de 25% des travaux.



Recensement de la population :

Le Conseil Municipal a nommé l'adjointe Suzy PIECKO au poste de coordinateur communal du recensement qui s'est déroulé du 18 janvier au 17 février. Michèle HAESSLER et Thomas WAGNER se sont portés volontaires pour assurer les missions d'agents recenseurs durant cette période. La Commune les remercie chaleureusement pour leur implication !

Conclusion de deux contrats de "projet urbain partenarial" au chemin du Vieux Moulin :

Avec l'accord des propriétaires de deux parcelles constructibles chemin du Vieux Moulin, le Conseil Municipal a validé la signature de deux contrats de projets urbain partenarial. Pour mémoire, un périmètre de PUP a été établi pour 4 parcelles constructibles, afin de réaliser l'extension du réseau d'assainissement nécessaire pour tout projet de construction. Une première convention avait été signée en 2022. Chaque propriétaire participe à ces travaux au prorata des surfaces détenues. En contrepartie, ils sont exonérés de la part communale de la taxe d'aménagement.

EN SÉANCE DU 16 OCTOBRE ET DU 28 NOVEMBRE 2023



Extension et restructuration du terrain de pétanque :

Les travaux d'agrandissement du terrain de pétanque ont été validés en séance du 16 octobre, octroyant la commande à la société mieux-disante Alsavert de Bergbieten pour un montant de 13 104 € TTC. Le projet est éligible à une subvention de la part de la CeA pour 6 108 €. Il est à noter que l'ASCS a participé à ce chantier en prenant à sa charge la fourniture des traverses en bois. Par ailleurs, elle s'est engagée à verser une contribution de 2000 €. L'Amicale des pompiers, dissoute en 2020, a décidé de verser son solde bancaire au financement du projet à hauteur de 2 500 €.



Définition des zones d'accélération d'énergies renouvelables :

Conformément à la loi d'accélération de production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, le Conseil Municipal a lancé une consultation citoyenne afin d'identifier les zones potentielles d'implantation d'énergies renouvelables à Hurtigheim. Les énergies et zones retenues sont :

- Le photovoltaïque sur toiture, la géothermie de surface comme les pompes à chaleur, et le solaire thermique sur toiture
- Le photovoltaïque au sol hors terre agricole





LES TRAVAUX EN 2023



Réaménagement du parc de l'église et mise en lumière du clocher, du cheminement piéton, et du monument aux morts
Coût de l'opération : 32 000 € pour l'aménagement paysager et 11 600 € pour l'éclairage



Pose d'une clôture sur le terrain de l'école afin de sécuriser l'espace dédié aux enfants.

Coût de l'opération : 8 300 €



Rénovation intérieure, isolation par l'intérieur, et remplacement des fenêtres au presbytere.

Coût de l'opération : 36 700 €



Restructuration et extension du terrain de pétanque.

Coût de l'opération : 13 104 €



Remplacement des ampoules des candélabres de la rue Principale avec luminaires LED

Coût de l'opération : 8 995 €



Réalisation d'une étude de faisabilité pour équiper la toiture de la salle communale de panneaux photovoltaïques.

Coût de l'étude : 350 €

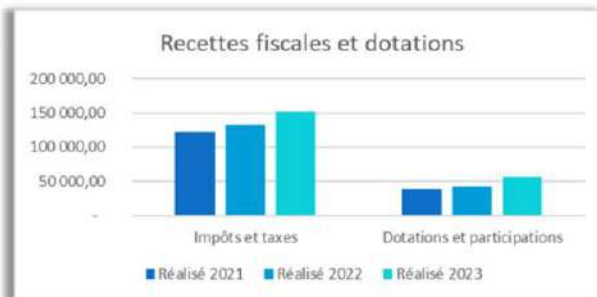
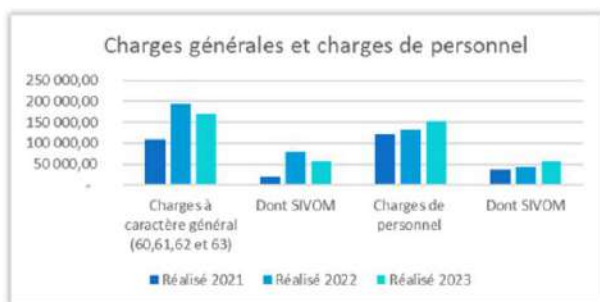
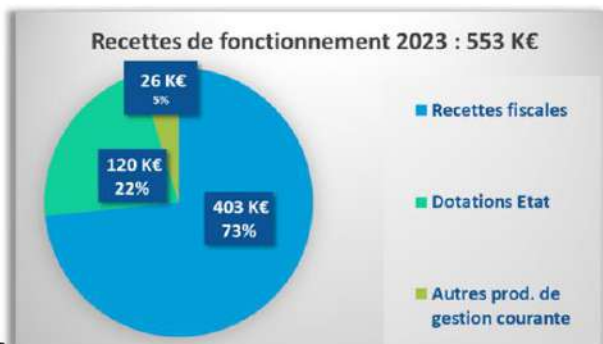
Chiffrage prévisionnel de l'installation : Environ 26 000 €

Finances communales 2023 :

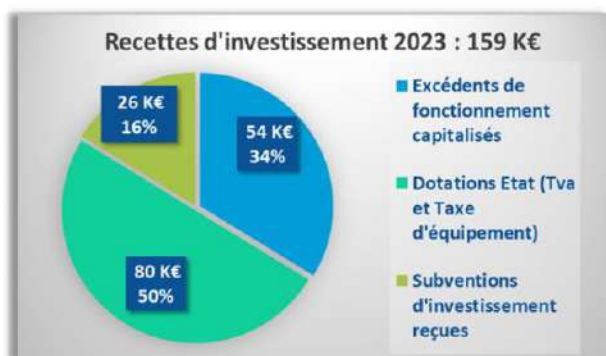
Quelques chiffres clé ...



Excédent de fonctionnement 143 K€



Besoin net d'investissement : -11 K€



Investissements réalisés en 2023

Réaménagement parc de l'église : 51 k€

- Travaux paysagers : 39 K€
- Mise en lumière : 12 K€ (→ subvention à recevoir 2,4 K€)

Extension Terrain de pétanque : 13 K€ (→ subventions à percevoir et TVA 13 K€)

Rénovation intérieure/extérieure Presbytère : 36 k€

Voirie 44 K€, dont solde aménagement rue de l'école : 36 K€ Réseaux électriques et autres : 25 K€

Reports 2022 :

- Excédents de fonctionnement : 152 K€
- Déficit d'investissement : - 41 K€

Restes à réaliser nets 2023 : - 17 K€

Excédent total 2023 : 226 K€

Investissements 2024

Voirie du lotissement - rue du Lavoir

Réaménagement de la voirie rue Principale

Poursuivre équipement LED éclairage public



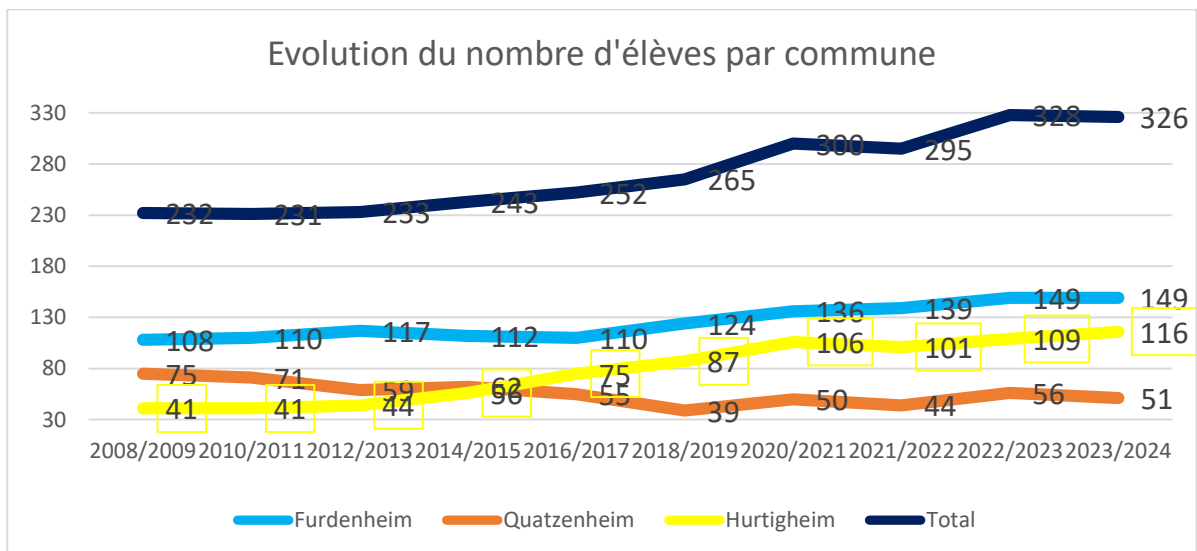
SIVOM Ackerland

Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim

L'école élémentaire de Furdenheim a été dotée d'une salle supplémentaire suite à l'augmentation constante des élèves dans les 3 communes de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal. Un investissement de 280 000 euros réalisé dans un temps record entre avril et septembre grâce à l'implication de l'architecte et des élus. Cet investissement est réparti entre les trois communes au prorata du nombre d'habitants. Subvention déduite, cela représente 70 000 € pour notre commune.



Depuis la dernière rentrée, l'école maternelle porte fièrement son nom « 1,2,3, Soleil » sur la façade avant du bâtiment grâce à une Fresque réalisée par un jeune entrepreneur du village Thomas Wagner. Le terrain enherbé à l'arrière a été sécurisé par la pose d'une clôture effectuée en régie par l'adjoint Claude et l'employé communal Anthony. Huit arbres fruitiers plantés en collaboration avec l'association des arboriculteurs agrémentent désormais le terrain.



Le graphique montre l'augmentation significative du nombre d'élèves au sein de notre RPI durant ces 15 dernières années : + 95 élèves (40%).

Notre village a fortement contribué à cette augmentation : 75 élèves en plus (+182%). L'effectif de Furdenheim a augmenté de 41 élèves (+37%) alors que celui de Quatzenheim a diminué de 24 élèves (-32%).

DECHETS MENAGERS

Vous êtes régulièrement informés des actions que mène la Communauté de Communes à travers le « Cacoriko » qui paraît trimestriellement. Néanmoins il nous paraît utile de faire quelques rappels concernant le traitement des déchets.

Chaque famille qui emménage dans notre commune doit se faire inscrire au Trèfle à Truchtersheim. Elle sera alors dotée :

- d'une poubelle grise 120L (ordures ménagères). Il est possible d'être doté d'une 2^{ème} poubelle qui sera facturée au même prix que la 1^{ère}.
- d'une poubelle avec couvercle jaune 240L (papiers, cartons, bouteilles plastiques, canettes et emballages de moins de 30 cm/films plastiques)
- d'un badge donnant accès aux 2 déchetteries situées à Dossenheim et à Pfulgiesheim.

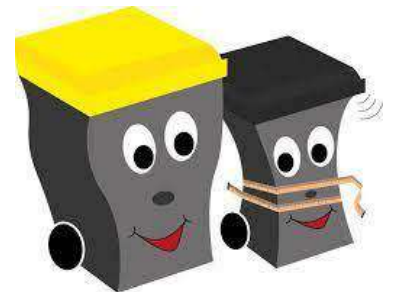
Logement neuf 1^{ère} dotation : les poubelles et le badge sont à récupérer au Trèfle à Truchtersheim. En cas de difficultés notamment au niveau du transport des poubelles, vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Logement existant (changement de locataire) : La famille qui emménage doit s'inscrire au Trèfle en précisant le numéro de la poubelle grise (la jaune n'est pas numérotée) dont le logement est doté. La puce sera alors activée à distance pour permettre au camion de la vider. Tant que cette opération ne sera pas faite, le camion ne reconnaîtra pas la poubelle et la laissera sur place. Nous rappelons qu'il est dans l'intérêt des **familles qui déménagent** de signaler leur départ aux services de la Communauté de Communes au Trèfle pour arrêter la facturation du service.

Fréquence du Ramassage des déchets,

En 2024, le calendrier de ramassage s'établit comme suit :

- le camion de ramassage pour les ordures ménagères (poubelle grise) **passera tous les mardis**
- le camion de ramassage pour les papiers, cartons, matières plastiques et canettes (couvercle jaune) passera le **mercredi les semaines impaires**



Un calendrier de collecte pour toute l'année 2024 vous a été distribué. Nous en tenons aussi à votre disposition à la mairie



Nouveau : Cette année votre poubelle (grise et jaune) sera aussi collectée les jours fériés ; sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

Le camion de ramassage n'est pas censé ramasser le surplus déposé à côté des poubelles. Les cartons de plus de 30 cm sont à ramener en déchetterie.

La facturation est semestrielle :

- La part fixe (abonnement au service) est de 80 €, (60 € pour une personne vivant seule) pour une poubelle de 120 litres pour 8 levées. Chaque levée supplémentaire est facturée à 2 €. Les 10 premiers kilos collectés durant le semestre sont compris dans la part fixe, les suivants sont fixés à 0,20 € le kilo.
- Pour les logements collectifs la part fixe est de 62 € par logement. Les levées sont facturées à 2 € dès la première levée et le kilo est à 0,20 €.
- Les poubelles avec couvercle jaune sont levées tous les 15 jours (voir modalités ci-dessous). Le nombre de levée n'a aucune incidence sur le prix.
- Les passages en déchetterie sont facturés à 5 € à partir du 14^{ème} passage. Les 13 premiers sont inclus dans la part fixe. Le badge est obligatoire pour chaque passage en déchetterie. En cas de perte, s'adresser à la Communauté de Communes qui :
 - désactivera le badge perdu
 - vous dotera d'un nouveau badge moyennant 15 €.

Infos déchetteries :

Notre territoire compte deux déchetteries, situées à Dossenheim-Kochersberg et à Pfulgriesheim et deux dépôts verts à Ittenheim et Willgotheim. Les dépôts verts sont accessibles à tout moment avec le badge.

Les horaires d'ouverture des déchetteries sont les suivants :

Jours	Eté*		Hiver*	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	9h - 17h

*Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 oct. /horaires d'hiver : du 1^{er} nov. au 31 mars

Les conteneurs d'apport volontaire verres et vêtements sont situés rue du Lavoir (à l'entrée de la piste cyclable allant vers Furdenheim)



Les conteneurs papier ont été supprimés suite à la dotation généralisée d'une poubelle jaune (240L) par famille sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Les cartons de plus de 30 cm sont à ramener en déchetterie

Quelques rappels en matière de tri poubelle jaune :

COLLECTE SÉLECTIVE



Pour faciliter le tri robotisé, les différents emballages sont à mettre en vrac dans la poubelle. Ils n'ont pas besoin d'être rincés : bien les vider suffit !

Interdit : le verre, les emballages volumineux (cartons, polystyrène...) et tout ce qui n'est pas un emballage (ex : les jouets, masques, gants, mouchoirs, nappes, lingettes, cotons, essuie-tout, stylos, vaisselle, brosse à dents, cintres, mégots, éponges, couches, litières...)

DEPOTS SAUVAGES

Nous déplorons de plus en plus de dépôts d'objets divers sur le ban communal, tout comme des déchets ménagers à côté des conteneurs. Suite à ces incivilités qui se multiplient, nous avons décidé de déposer plainte à la gendarmerie à chaque fois qu'un fauteur a pu être identifié.

Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe pouvant aller de 150 à 1 500€.

Collecte des déchets alimentaires (biodéchets)

Depuis le 1^{er} septembre 2023 trois bornes réservées aux déchets alimentaires sont installées à Hurtigheim (voir plan ci-dessous).

On peut classer les déchets alimentaires en 2 catégories :

- Les non compostables (viande, poissons, pain, reste repas cuits.....)
- Les compostables (épluchures coquilles d'œufs, fruits, marc de café, thé.....)

Quelques conseils :

Vous habitez dans une maison et vous avez déjà un composteur :

Nous vous invitons à continuer à l'utiliser pour vos déchets compostables. Quant aux déchets non compostables vous pouvez les déposer dans les bornes.

Vous habitez un immeuble et ne disposez pas de composteur :

Vous pouvez déposer tous les déchets alimentaires (compostable et non compostable) dans la borne.

Vous aimeriez acquérir un composteur :

La communauté de Communes vous aide financièrement à l'acquisition d'un composteur individuel ou collectif :

- 25 € pour l'achat d'un composteur en plastique
- 50 € pour l'achat d'un composteur en bois
- 50 € pour l'achat d'un lombricomposteur d'appartement

Le compostage reste la solution la plus écologique et la plus économique.

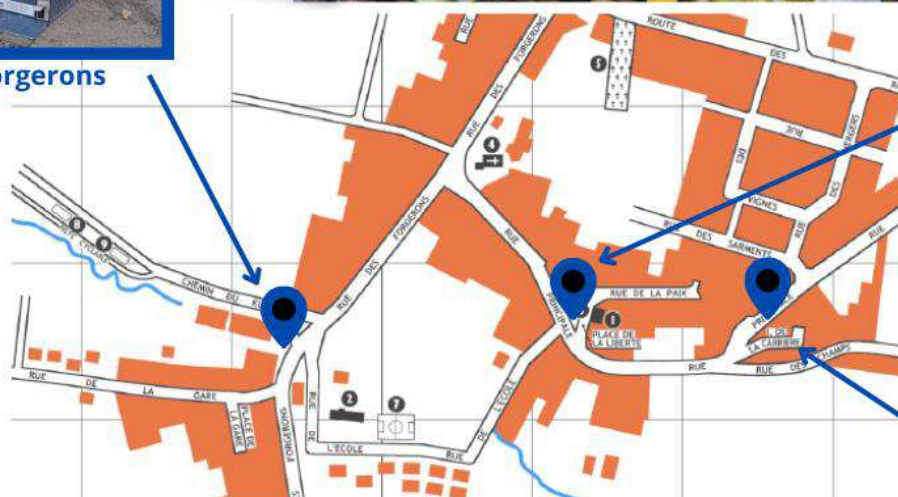
Il est interdit de déposer : des coquillages et crustacés, couches, déjections canines, litières, déchets verts, emballages (plastique, verre, métal,...) huile, capsule de café, cendres, mouchoirs, essuie-tout, peau et carcasses de gibier et sac plastique.



rue des Forgerons



Place de la Liberté



Rue Principale





AUTRES INFORMATIONS

ZONE ACCELERATION ENERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergies renouvelables et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Elle permet aux communes de définir avant le 1er janvier 2024, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération sur lesquelles elles souhaitent prioritairement voir se développer des projets d'énergies renouvelables.

Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR). Elles ne sont pas des zones exclusives. Des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces projets, afin de garantir la bonne inclusion de la commune d'implantation et des communes limitrophes dans la conception du projet, au plus tôt et en continu.

La commune doit identifier les zones et les énergies renouvelables retenues par délibération du conseil municipal, après concertation du public. Les habitants ont été informés par les canaux habituels (affichage, mailing, application intra-muros) qu'une concertation a été lancée à partir du 20 novembre 2023 par l'intermédiaire du site internet. Les conseillers municipaux ont décidé de retenir comme :



Energies renouvelables :

- Photovoltaïque,
- Géothermie de surface (pompes à chaleur)
- Solaire thermique sur toiture

zones d'accélération d'énergies renouvelables

- Photovoltaïque et solaire thermique sur toiture
- Photovoltaïque et solaire thermique au sol. Afin de préserver les terres agricoles, les zones agricoles ont été exclues pour de telles implantations.

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Nos rappels concernant les **déjections canines** restent malheureusement sans effets sur certains propriétaires récalcitrants voire réfractaires à l'ordre public. Cela est d'autant plus malheureux qu'ils jettent le discrédit sur tous les propriétaires de chiens. Alors que nous constatons aussi qu'il y en a qui, en ramassant, se soucient de la propreté de notre village.

A vrai dire, nous sommes désemparés vis-à-vis de certains propriétaires de chiens qui montrent une incivilité frôlant la provocation. Malgré nos appels répétés et bienveillants, nous constatons journalièrement des déjections canines dans les plates-bandes, sur les trottoirs et les allées.

Et que dire quand on retrouve des déjections au pied de panneaux implantés quelques jours auparavant qui invitent à laisser le lieu propre, implantés quelques jours auparavant. Si ce n'est pas de la provocation, c'est au minimum une désinvolture vis-à-vis des concitoyens qui mériterait au minimum qu'on puisse les montrer du doigt.

Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées aux déjections canines (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner...). Jusque-là passible d'une contravention de 3e classe à 68€, il s'agit désormais d'une contravention de 4e classe punie d'une amende forfaitaire de 135€ (règlement du PV dans un délai de 45 jours ou 60 jours par télé procédure sur Internet). Elle peut être majorée à 375€ (en cas de paiement après 45 jours ou 60 jours selon le mode de règlement).

Carnet de familles

Naissances en 2023

- Le 17 janvier : Malo COSTE
- Le 19 avril : Mariam DIAGANA
- Le 30 mai : Samuel GRUNER
- Le 9 juillet : Mélia FLORIO
- Le 5 août : Thaïs MARTINEZ
- Le 21 août : Ethan KAMMERER
- Le 29 août : Adel MOULIN
- Le 6 octobre : Nathan LANG
- Le 16 octobre : Liya YESIL
- Le 31 octobre : Amir TALEB
- Le 29 novembre : Jeanne LABLANCHE



Bon vent aux poupons
et félicitations aux heureux parents !

Mariages en 2023

- Le 13 mai : Didier NICOLA et Céline BOISSELIER, 43A rue Principale
- Le 17 juin : Hervé CREMMEL et Marion DAULL, 28 rue des Forgerons
- Le 24 juin : Maxime BLANCHE et Elodie NUSS, 12a rue des Forgerons
- Le 24 juin : Benjamin KUHN et Aurélie HURST, 47b route des Romains
- Le 9 septembre : Christophe THOMAS et Lucile WERNER, 40 rue des Forgerons
- Le 16 septembre : Oliver BARTH et Raymonde MONTAGNESE, 24 rue de la Gare

Joies et bonheurs aux nouveaux mariés !

Noces d'Or et Diamant en 2023

- le 10 juin, Lucien et Micheline ZWINGER ont fêté leurs noces d'or

Félicitations aux heureux jubilaires !

Décès en 2023

- Le 3 janvier : Michel NORTH, 83 ans, 6 rue des Forgerons
- Le 10 juillet : Lilly MOSER épouse SCHNEIDER, 73 ans, 7 rue de la Paix
- Le 25 juillet : Yvette GOTTI épouse JACOB, 94 ans, 3 rue Principale
- Le 28 juillet : Tristan DIEBOLD, 21 ans, 1 rue des Champs
- Le 16 août : Roger BECKER, 93 ans, 16 rue des Forgerons
- Le 27 septembre : Marlène ROSER épouse FEIG, 86 ans, 6 rue de l'Ecole
- Le 19 novembre : Corinne FISCHER épouse FERRANDEZ, 50 ans, 5 rue du Houblon
- Le 25 novembre : Michel GEIST, 88 ans, 8 rue Principale
- Le 25 décembre : Erica BUHL épouse ZIMMERMANN, 80 ans, 12a rue des Forgerons
- Le 7 janvier 2024 : Jean-Claude FISCHER, 75 ans, 22 route des Romains



Nous exprimons toute notre sympathie aux familles en deuil

123



Ecole maternelle

Une rentrée sous le soleil !

C'est sous un soleil étincelant que les enfants ont fait leur rentrée des classes à l'école maternelle de Hurtigheim.

Cette année à la rentrée, l'école maternelle « 1,2,3 Soleil » accueille **126 enfants** répartis en **5 classes** :

- **Classe 1** de Mélanie FOURCAULT (directrice de l'école), Christelle EBERLE-SCHULER (le lundi) et Mélanie LOUVIAUX (ATSEM) avec 19 Grands et 6 Petits.
- **Classe 2** de Marie-Hélène UNDREINER et Florence FISCHER (ATSEM) avec 12 Petits et 14 Moyens.
- **Classe 3** de Gaëlle ANGLADE et Crystal SCHWARTZ (ATSEM) avec 12 Petits et 14 Moyens.
- **Classe 4** de Michelle CALOIN et Vanessa GIRALDO (ATSEM) avec 12 Petits et 14 Moyens.
- **Classe 5** de Mathilde FRICKERT, Maryline ISCHIA (le jeudi) et Sylvie BARON (ATSEM) avec 23 Grands.

Les enfants et les parents ont pu admirer la nouvelle fresque qui orne le bâtiment de l'école, réalisée par l'artiste Thomas WAGNER. L'autre nouveauté de la rentrée est la clôture installée tout autour du pré à l'arrière de l'école et qui permettra aux enfants d'évoluer dans ce magnifique espace, en toute sécurité.

Voici une rétrospective colorée de l'année 2023 avec des échantillons des multiples activités et apprentissages qui ont agrémenté cette année riche en projets.

JANVIER

Vive les reines et les rois



FEVRIER

Atelier crêpes pour la Chandeleur



MARS

Atelier jeux de société



AVRIL

Chasse aux œufs



MAI

Visite à la ferme du Petit Thomas à Hurtigheim

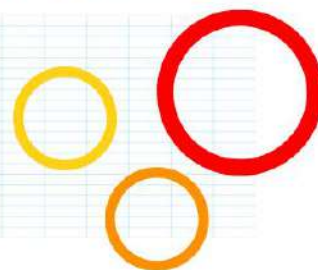


JUIN

C'est la kermesse



2023 Une année avec les petits et moyens



JUILLET

On fête les anniversaires de l'été



AOÛT

C'est les vacances



SEPTEMBRE

C'est la rentrée



OCTOBRE

Au feu, les pompiers !



NOVEMBRE

Séance de motricité : on grimpe !



DECEMBRE

Saint-Nicolas en visite à l'école



JANVIER

Cycle patinage à l'Iceberg à Strasbourg



FEVRIER

La cavalcade dans les rues de Hurtigheim



MARS

La semaine des mathématiques



AVRIL

Le nettoyage du printemps



MAI

La fête des 100 jours de classe

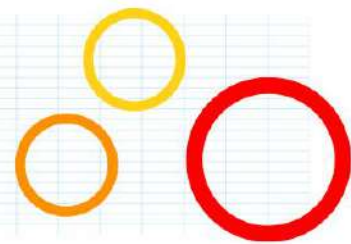


JUIN

Sortie à Naturoparc à Hunawirh



Une année avec les grands



JUILLET

Séance histoires avec une maman conteuse



AOUT

C'est les vacances



SEPTEMBRE

Cycle natation au Triangle à Dachstein



OCTOBRE

Spectacle au Préo à Oberhausbergen



NOVEMBRE

Séance cinéma au Trèfle



DECEMBRE

Spectacle "le Noël des rats"





Périscolaire 1,2,3 Soleil

école maternelle

Dès la rentrée de septembre, nous avons eu le plaisir de pouvoir utiliser le parc derrière l'école vu que le grillage a été installé tout autour, assurant la sécurité des enfants.



Nous avons commencé par la cueillette des quetsches qui ont servi à faire d'excellentes tartes. Ensuite, une initiation à la nature, allongés dans l'herbe, et en observation du monde des insectes sous nos pieds. Cela semble une évidence et en fait pour certains enfants c'était nouveau, voire difficile



D'autres moments importants quand les parents viennent mettre leur talent à disposition, pour une soirée chants, ou bien lorsque les parents viennent partager une soirée de jeux de société avec les enfants, ou durant les vacances le goûter d'Halloween préparé par les enfants.

Pour notre équipe pédagogique, l'important, c'est de participer au développement, à l'autonomie des enfants, et de mettre, peu à peu, en place un mode de fonctionnement différent de celui de l'école afin que les enfants puissent avoir une vraie coupure dans leur journée ou semaine. C'est réellement le défi que nous relevons et jour après jour, en permettant aux enfants de choisir ce qu'ils vont faire : participer à une activité, jouer avec d'autres, rester un moment tranquille dans l'espace lecture et même de prendre au sérieux leurs propositions d'activité en les réalisant immédiatement quand c'est possible ou en les programmant rapidement.



Périscolaire La Clé des Trois Champs



école élémentaire



Cette année fut riche en aventures pour l'accueil périscolaire de Furdenheim. L'équipe s'est sensibilisée sur différents sujets tels que « l'éducation non genrée », « la gestion de conflits et d'émotions », « l'écoute active », « l'empathie » pour continuer à se former et à accueillir les enfants au mieux dans leur quotidien. Une sensibilisation à l'aquarelle, la linogravure, la peinture sur verre avec du blanc de Meudon avec l'artiste « Alexandra Palavasson » leur permet de développer de nouveaux projets d'activités.



Cette rencontre a permis de réaliser 300 cartes de vœux avec les enfants pour participer à l'action solidaire et citoyenne « panier de fin d'année » pour les personnes âgées de Quatzenheim, Hurtigheim et Furdenheim. Peut-être qu'un lien épistolaire pourra naître de cette action et évoluer vers une rencontre intergénérationnelle en 2024.



Dans une volonté de faire découvrir encore plus d'activités en extérieur, les mercredis et vacances, nous avons commencé à investir le potager partagé en lien avec Mme Dupont (professeur). Un compost a pu être installé avec l'aide de Laura de la Comcom pour recycler les restes de nourriture et ainsi préparer l'enrichissement du sol du potager partagé avec la maîtresse Mme DUPONT et sa classe.



Balades à pied, à vélo, jeux en forêt, ateliers cuisine, escape game, bricolage bois avec l'aide de LPO, atelier peinture sur les décorations des communes de Furdenheim et Quatzenheim, temps de lecture à la bibliothèque de Quatzenheim avec Mme PRIM, grands jeux, rencontre avec les enfants de l'accueil d'Hurtigheim (enfants de 3 à 6 ans), veillées et nuitées ont pu rythmer ces temps de vacances, de mercredis pour les enfants.



Le dernier projet en date, fut la confection avec l'aide des enfants de différentes idées de cadeaux pour le Marché de Noël, tout l'argent récolté sera utilisé pour acheter de nouveaux livres jeunesse, afin de continuer dans notre démarche de projet d'activités autour du livre, des jeux de lectures et d'écritures. D'ailleurs, nous acceptons les dons (déduction fiscale), ou les dons en nature (livres jeunesse) pour continuer de construire une bibliothèque partagée avec l'école.



De nouveaux projets sont en perspective cette année 2024, avec les enfants (à partir de 6 ans) de l'accueil périscolaires et de loisirs « La clé des trois champs », au plaisir de vous y retrouver. Si besoin de nous contacter : periscolaire.furdenheim@alef.asso.fr

Éduquer, Aimer, Grandir : Le Métier d'Assistante Maternelle, Pilier du Bien-Être Infantile

Entretien avec Stéphanie H, assistante maternelle à HURTIGHEIM

Bonjour Stéphanie, depuis quand exercez-vous le métier d'assistante maternelle ?

Je suis assistante maternelle depuis août 2014.

Qu'est-ce qui vous a amené à choisir cette profession ?

Ayant grandi avec une maman assistante maternelle depuis mes 2 ans, je connaissais bien le métier, les avantages et les inconvénients. En 2014, je terminais mon congé parental, nous étions installés dans notre maison, le choix et la décision fut simple et finalement naturelle.



Quel conseil donneriez-vous à une personne qui s'interroge sur ce métier ?

Le conseil que je pourrais donner est de se poser en famille (conjoint, enfant(s) pour évoquer le métier car cela reste un métier et non une occupation. Cela demande énormément de temps, d'organisation et de patience. Instaurer un cadre afin de se sentir bien et ne pas se laisser submerger.

Qu'est-ce qui vous apporte de la satisfaction dans ce métier ?

Le métier d'assistante maternelle m'épanouit tous les jours en voyant les enfants accueillis s'éveiller. Évoluer, souriant et bien évidemment des parents confiants et sereins.

Quelles sont les contraintes ? Quels sont les avantages de ce métier ?

Les contraintes : Travailler au sein de sa maison et les amplitudes horaires qui peuvent être conséquentes.

Les avantages : S'épanouir soi-même en vivant pleinement ses journées. S'organiser, se rendre au Relais petite enfance, préparer des ateliers avec les enfants (cuisine, motricité...).



**Avez-vous une formation spécifique ?
Laquelle ?**

En 2014 nous devions participer à une formation qui se déroulait en 2 temps puis passer des modules du diplôme du cap petite enfance. A ce jour, j'ai le CAP petite enfance que j'ai passé en candidat libre. Le RPE nous propose, via un organisme de formation, des sessions qui peuvent nous intéresser. En 2023, j'ai pu participer à 2 formations sur la bienveillance et sur le cerveau de l'enfant.

Quel lien avez-vous avec le Relais Petite Enfance (ex RAM) ?



Le RPE joue un rôle important pour nous assistantes maternelles en nous proposant tous les mois un planning avec des activités. Nous avons la possibilité de nous y inscrire 3 fois. Actuellement, ils proposent aussi des animations délocalisées afin de nous retrouver non loin de chez nous, échanger et faire en sorte qu'il y ait une interaction avec les enfants accueillis. Ma petite tribu et moi-même sommes toujours heureux de pouvoir y participer.

Quel âge ont les enfants que vous accueillez ?

Actuellement le plus petit aura 1 an et la plus grande 4 ans.



**Envie d'en savoir plus sur le
métier d'assistant maternel ?**

Contactez le **Relais Petite Enfance :**

**Relais Petite Enfance
5 rue du général Leclerc
67370 TRUCHTERSHEIM**

Tel : 03 88 51 00 03

Courriel : relaispetiteenfance.kochersberg@alef.asso.fr

FETES ET CEREMONIES

Cérémonie du 11 novembre



Les villageois se sont réunis sous un beau soleil le 11 novembre pour commémorer l'armistice de 1918. Les enfants de l'école élémentaire ont participé activement à cette cérémonie en interprétant un hymne à la Paix : « l'Oiseau et l'Enfant » de Marie Myriam. C'est avec ferveur que Nicolas PIECKO, jeune Hurtigheimois, a délivré le message du ministre des Armées.

Repas des aînés du 19 décembre 2023

C'est une salle joliment décorée avec un beau sapin et des tables aux couleurs de Noël qui attend les convives en ce 17 décembre en fin de matinée.

Après l'introduction faite par Madame la Pasteure Claire De Lattre Duchet, c'est le Maire Jean-Jacques Ruch qui prend le relais pour communiquer sur l'activité villageoise. Il propose un moment de recueillement en mémoire des personnes décédées durant l'année et pour celles absentes pour cause de maladie.



Il est alors temps de passer à table et déguster le succulent repas préparé bénévolement par Roland Clauss et son épouse Annick. En milieu d'après-midi, Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet ont assuré l'animation musicale à l'aide de leurs accordéons. Ils ont convié d'abord les convives à revisiter quelques chants empreints de nostalgie et de souvenirs de jeunesse. Les convives ont été invités à poursuivre l'après-midi en musique, avec les chants de Noël dont pour terminer le célèbre « Stille nacht ».

Décor de Noël

Cette année encore, de nombreux décors sont venus embellir le village lors des fêtes de Noël.



Marché de Noël le 2 décembre 2023

La magie de Noël s'était emparée de la Place de la Liberté le 2 décembre. Braseros, chalets et sapins, entourés d'effluves de vin chaud, ont participé à la belle ambiance du marché de Noël. Cette année, c'est en calèche que le père Noël et ses lutins sont arrivés à Hurtigheim. Ils ont ensuite invité tous les enfants qui le souhaitent à faire des photos dans le salon aménagé pour l'occasion. La boîte aux lettres a même fait le voyage jusqu'à Hurtigheim, les enfants ont été nombreux à y déposer leurs lettres. Pour terminer cette journée de fête, les enfants ont pu participer à des ateliers bricolages et repartir avec un maquillage aux couleurs de Noël.



Paroisse protestante



Que puis-je vous souhaiter ?

Que vous souhaiter en ce début d'année que d'autres ne vous aient pas déjà souhaité ? Santé, réussite, bonheur ? Tout cela est important bien sûr et j'espère que d'autres que moi vous les auront souhaités et que vous les aurez souhaités à d'autres. En ce début d'année, je vous souhaite du temps : du temps pour écouter le chant des oiseaux ou admirer les premières fleurs du printemps, du temps pour tenir la main d'un de vos aînés ou raconter une histoire à un tout petit, du temps pour partager un café avec un-e voisin-ne ou sourire à un inconnu... Je vous souhaite du temps pour trouver ou retrouver (et apprécier !) l'essentiel malgré la course effrénée du quotidien. Dans cette course comme dans vos haltes, Dieu vous accompagne !

Vous venez d'arriver ?

... ou peut-être êtes-vous installés à Hurtigheim depuis quelques temps déjà, mais nous ne nous connaissons peut-être pas encore. Notre paroisse, comme toute paroisse de l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine, a pour mission de permettre à chacun-e de découvrir, redécouvrir ou approfondir l'Évangile et de vous accompagner dans différents moments de votre vie (naissance, enfance, adolescence, mariage, maladie, décès...). Pour cela notre paroisse propose des activités adaptées à différentes tranches d'âge : culte pour tout-petits, école du dimanche, catéchisme... Si vous souhaitez connaître les lieux et horaires des cultes, être informés des activités et manifestations organisées par notre paroisse, demander le baptême pour votre enfant, recevoir la bénédiction sur votre couple, n'hésitez pas à vous faire connaître : appelez au presbytère ou envoyez un mail à la pasteure afin que nous puissions vous ajouter à nos listes de diffusion. Vous êtes les bienvenus ! Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations de notre paroisse sur le site internet du consistoire d'Ittenheim dont notre paroisse fait partie : <https://www.protestants-ittenheim.org/>

Catéchisme et confirmation

Si votre enfant a 12 ans en 2024 et que vous souhaitez qu'il-elle prépare sa confirmation ou reçoive le baptême, il-elle doit commencer son catéchisme en septembre 2024. Prenez contact avec la pasteure afin de pouvoir recevoir toutes les informations utiles.

Quelques dates de l'agenda paroissial :

- Un culte en alsacien sera célébré le **dimanche 17 mars à 10h** en l'église de Quatzenheim par le pasteur Daniel STEINER dans le cadre de l'action régionale "E Frierhjoer fer unseri Sproch - Un printemps pour notre langue". Ihr sinn àlli harzlich ingelàde!
- Le **24 mars à 10h** en l'église de Hurtigheim : culte de famille (à vivre ensemble petits et grands, jeunes et moins jeunes) pour entrer ensemble dans la semaine sainte.
- Le **31 mars à 10h** en l'église de Hurtigheim : culte de Pâque avec Sainte-Cène. Les lieux et horaires des autres cultes de la semaine sainte seront consultables sur notre page : <https://www.protestants-ittenheim.org/hurtigheim-quatzenheim-wintzenheim/>
- Le **2 juin** : notre paroisse sera en fête ! Culte festif suivi d'un barbecue sont d'ores et déjà prévus, le reste du programme est en construction.

Claire de Lattre-Duchet, Pasteure
36 route des Romains
67117 Hurtigheim
03.88.69.00.88
claire.delattre-duchet@uepal.fr



Paroisse catholique

Communauté de paroisses des portes du Kochersberg



La Communauté Catholique de l'Ackerland est au service des habitantes et habitants de HURTIGHEIM, notamment de celles et ceux qui sont de religion chrétienne et de confession catholique, pour les accueillir et les accompagner dans leurs différentes situations de vie (attente d'un enfant, naissance, enfance, adolescence, jeunesse, mariage, maladie, décès), afin qu'elles ou ils puissent trouver leur façon de vivre aujourd'hui l'annonce du bonheur qu'est l'Évangile.

A leur demande, la paroisse célèbre les sacrements (baptême, eucharistie, confirmation, réconciliation, mariage, sacrement des malades); Mais elle peut aussi donner la bénédiction à ceux qui le souhaitent ou célébrer des cultes familiaux.

Le Conseil Presbytéral de la paroisse protestante de HURTIGHEIM a, le 26 octobre 2020, fait connaître " son accord de prêter l'église pour la célébration des mariages et enterrements catholiques si l'église est disponible, mais réserve sa décision pour les baptêmes et une messe annuelle. " Que le Conseil Presbytéral soit remercié de l'attention qu'il a ainsi bien voulu porter aux demandes exprimées par des familles de HURTIGHEIM.



Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser :

- à Pierre LUCAS, diacre, 7 rue des vergers à ITTENHEIM courriel : pjjo.lucas@hotmail.com
téléphone : 03.88.69.11.59 / S.M.S. : 06.87.62.24.09 qui se tient à votre service plus particulièrement pour la préparation et la célébration des baptêmes (enfants et adultes), mariages et funérailles.

- à M. le Curé René-Philippe RAKOTO, presbytère, 11 rue de la mairie, à GRIESHEIM sur SOUFFEL (67370), courriel : ludovicrakoto@hotmail.fr, Tél : 03.88.56.42.51 / portable : 07. 70.60.19.26

Toutes les informations sont disponibles en ligne :

- <https://messes.info> (horaires et lieux des messes)
- <https://www.alsace.catholique.fr/zp-strasbourg-eurometropole/cp-des-portes-du-kochersberg/>



Arboriculteurs d'Hurtigheim

rétrospective 2023

Cette année 2023 fut très contrastée sur le plan météo. Une première sécheresse printanière de mi mai à fin juin, juillet et aout plus équilibré, puis un manque de pluie début automne et enfin une période de pluie intense pour les 2 derniers mois. Une fois de plus, la nature nous montre qu'elle se règle elle-même. Au 1er juillet le déficit hygrométrique était de 200 mm, le rattrapage s'est fait pendant les 70 derniers jours de l'année. Ce qui nous a valu à peu de chose près, le même volume d'eau dans l'année que 2022.

Du coté fruits ce fut encore une année avec beaucoup de pourriture et pour les pommes une maturité tardive. Les ateliers de pressage ont produit beaucoup moins cette année. Les mirabelliers étaient bien remplis. Pour les arboriculteurs d'Hurtigheim, l'activité était un peu réduite cette année. Un cours de taille fruitière avec moniteur fédéral en février dans le verger de René et un cours de taille d'arbustes ornementaux en mai. Une série de 10 arbres fruitiers d'anciennes variétés en hautes tiges ont été plantés à l'école par la commune avec l'appui des arboriculteurs.



Selon les statuts notre association a pour but :

- La sauvegarde des plantations de fruitiers sur la commune;
- La plantation de fruitiers hautes tiges ou formes nouvelles et maintien d'une ceinture verte et d'inciter les jeunes à reprendre les plantations familiales;
- De développer l'apiculture pour la pollinisation;
- La protection des arbres fruitiers et d'ornement;

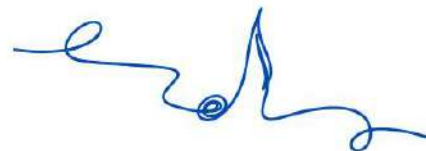
Aujourd'hui nous pouvons constater la disparition des vergers. Les seuls survivants sont ceux qui sont encore entretenus par des anciens. Cela engendre la disparition complète des distillateurs. Se pose donc la question de la conservation de l'alambic. Décision à prendre prochainement.



Contact: [www.hurtigheim.fr/culture et loisirs/associations](http://www.hurtigheim.fr/culture-et-loisirs/associations)



Ecole de musique



Anne-Catherine Stieber, professeur de musique diplômée, assure les cours d'accordéon, de chant, de clavier, de piano et de formation musicale chaque jeudi dans la salle communale de Hurtigheim. Les élèves de tout âge et de tout niveau peuvent s'inscrire tout au long de l'année dans la mesure des places disponibles.

Fête de la musique :

Les jeunes artistes de l'école de musique ont contribué avec talent à la manifestation organisée par l'ASCS de Hurtigheim. Le public a apprécié les morceaux présentés tant au clavier, au piano, à l'accordéon, ainsi qu'une prestation au chant. Une mention spéciale pour le spectacle basé sur le « Carnaval des animaux » de St Saëns donné par les petits de 3/4 ans fréquentant le jardin musical.



Fête de Noël des aînés :

Mardi 19 décembre 2023, Anne-Catherine Stieber & Daniel Jurquet ont proposé un programme agréable à l'accordéon qui a permis à l'auditoire de participer. La traditionnelle partie « Noël » a plongé avec quelques jours d'avance les aînés dans une ambiance festive. C'est toujours un plaisir de prendre part à cet après-midi convivial!

Vous pouvez suivre l'actualité de l'école sur www.danieljurquet.com, sur la page Facebook et la chaîne Youtube.



Daniel
Jurquet



Association socio-culturelle et sportive

ASCS
HURTIGHEIM

Après une année 2023 intense et le lancement de nombreuses nouvelles manifestations sous l'impulsion de nouveaux membres, l'association socioculturelle et sportive de Hurtigheim continuera d'animer le village en 2024. Les manifestations annuelles historiques ont toujours une belle place dans nos coeurs : Le ramassage des sapins, le nettoyage de printemps, la fête de la musique ainsi que la fête nationale. A celles-ci s'ajoutent les manifestations récentes : Carnaval, Pâques, Halloween et Hurtigheim fête Noël. Sans oublier la reprise du flambeau du Messti, suite à l'arrêt de l'association des pompiers.

Le comité propose également des rendez vous mensuels comme les après-midi jeux tous les premiers mardi du mois, qui rencontrent un franc succès. Rires et bonne humeur rythment cette journée :

- 14h-17h30 : Stammtisch des aînés,
- 17h30-19h : Après-midi jeux enfants,
- 19h30-22h : Soirée jeux adultes.

Pour les créateurs (trices), toutes les 5 semaines, des ateliers **bricolages** sont proposés. Vous pourrez confectionner des décorations à rapporter chez vous (pour plus d'informations : forrler.nathalie@orange.fr)

Sans oublier les activités hebdomadaires :

- Les lundis : **Pétanque** à partir de 17h (en période de beaux jours) et **Cours de fitness** de 19h45 à 20h45 (cotisation 120 €)
- Section **vélo** tous les mardis et jeudis à partir de 13h30 (beaux jours seulement)

Cotisation famille 2024 : 5 €

L'ensemble du comité remercie tous les participants sur les événements pour l'affluence et pour votre bienveillance. De nombreux bénévoles sont présents pour assurer la mise en place. Merci à eux.

Si vous souhaitez aussi donner de votre temps et nous aider à préparer les manifestations, n'hésitez pas à envoyer un mail à ascshurtigheim@gmail.com

MERCI A VOUS TOUS ET À BIENTÔT POUR DE NOUVELLES AVENTURES !



Save the Date!

Calendrier 2024

	Carnaval le 18 février
	Nettoyage de Printemps - Ochterputz le 23 mars
	Chasse aux oeufs de Pâques le 24 mars
	Fête de la Musique le 21 juin
	Fête Nationale le 13 juillet
	Messti le 28 et 29 septembre
	Halloween le 31 octobre
	Marché du Terroir le 30 novembre
	Hurtigheim fête Noël le 7 décembre

Ne manquez pas les activités permanentes dans la salle communale :

Les 1er mardi de chaque mois :

- A partir de 14h : Stammtisch animé par Nathalie Forrler, Josiane North et Evelyne Ruch
- A partir de 17h : Soirée jeux enfants animée par Marie-Claire Pron
- A partir de 19h : Soirée jeux animée par Thomas Ruch

Tous les lundi à 19h45 :

- Cours de Fitness (sur inscription)

SAPEURS POMPIERS

Section de Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim

Samedi 2 décembre 2023, les sapeurs-pompiers de la section de Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim étaient réunis pour fêter la Sainte-Barbe. Le chef de section a remercié tous les sapeurs-pompiers pour leur disponibilité et leur participation aux formations de maintien et de perfectionnement des acquis.

Durant l'année 2023, la section a effectué 44 interventions.

L'effectif actif est de quatorze sapeurs-pompiers dont le sapeur-pompier 2ème classe Léonie VIANA qui vient de rejoindre la section après avoir validé sa formation initiale en 2023.



Cérémonie de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de la compagnie de Molsheim

La sergente-chef Lætitia HOFFMANN de la section de Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim a été mise à l'honneur à la cérémonie de remise des décorations de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de la compagnie de Molsheim le mardi 13 décembre 2023 au Dôme de Mutzig.

La médaille d'honneur échelon bronze lui a été accordée en récompense de 10 ans de service en présence de madame Sylvie BARON adjointe au maire de Quatzenheim et de l'Adjudant-chef Denis BARON chef de la section des sapeurs-pompiers de Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim.



Venez rejoindre les rangs des Sapeurs-Pompiers volontaires !



Pour être sapeur-pompier volontaire il faut :

- Être motivé(e) et disponible.
- Avoir l'esprit d'équipe et vouloir se mettre au service des autres pour des missions d'urgence.
- Aimer l'action et chercher une activité qui sort de l'ordinaire.

Et remplir quelques conditions :

- Avoir 16 ans au moins
- Jouir de ses droits civiques
- Être en règle vis à vis du service national
- Ne pas faire l'objet de condamnations incompatibles avec la fonction de Sapeur-Pompier

Formulaire en ligne de prise de contact : <https://www.sis67.alsace/fr>



Association des donneurs de sang bénévoles du Kochersberg.

Donnons notre sang. Le sang c'est la vie.

« Afin que nul ne meure faute de
sang »

Le don du sang est une offrande anonyme
Dont on ne parle que trop rarement.
Pour elle tu ne recevras ni salaire, ni gloire.
Mais elle peut sauver la vie de celui qui la recevra,
un proche, un ami, une connaissance...
Votre don peut sauver 3 vies.



En 2024 nous espérons à nouveau pouvoir
vous accueillir nombreux à l'une de nos 4
collectes du secteur.

Toutes nos collectes se font de 16h 30 à
20 heures :

- Le **jeudi 15 février** à Furdenheim.
- Le **lundi 22 avril** à Quatzenheim.
- Le **jeudi 18 juillet** à Furdenheim.
- Le **jeudi 14 novembre** à Quatzenheim.

Si ces dates ne vous conviennent, pas vous pouvez aussi vous rendre dans les autres collectes du Kochersberg ou de l'Ackerland où nos collègues de l'association se feront un plaisir de vous recevoir. L'ensemble des dates de collectes est consultable sur Internet, tout comme la prise de rendez-vous sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

2023 a été l'année de lancement du plan plasma au niveau de l'EFS. Les prélèvements se font seulement à la maison du don à Strasbourg (10 rue Spielmann sur rendez-vous). Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester.

Contact : Stéphanie Barth 06 67 66 98 06 barthstef67@gmail.com



**Les bénévoles du Kochersberg
remercient les donneurs, et se
feront une joie de vous accueillir
lors d'une de nos collectes.**



CARITAS KOCHERSBERG

Caritas Alsace à l'épreuve des crises :

Caritas Alsace compte cinq équipes dans la zone « Nord-Ouest » de l'Alsace. En 2022, les 167 bénévoles de ce secteur ont aidé 256 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.



Le territoire est précurseur dans le domaine de l'aide à une alimentation digne pour tous. A Hochfelden et dans l'équipe du Kochersberg-Ackerland, nos bénévoles proposent depuis longtemps des colis et des paniers solidaires, avec près de 9 tonnes de nourriture distribuées par ces deux équipes en 2022.

Des liens ont été tissés avec des agriculteurs pour fournir des produits locaux et de qualité aux bénéficiaires. Outre l'aide alimentaire, qui concerne 80 familles par an, le secteur s'est fortement mobilisé pour l'accueil de familles ukrainiennes. Les équipes de Saverne et de Marmoutier se sont beaucoup investies dans l'accueil et l'accompagnement de ces familles. A Marlenheim, l'équipe « Kronthal-Mossig » a aidé 35 familles en situation de précarité.

En parallèle, un groupe participatif permet aux personnes isolées de se retrouver régulièrement, pour briser la solitude et partager leurs passions. L'équipe implantée en Alsace Bossue et basée à Sarre-Union est également très active, puisqu'elle a aidé 45 familles dans le besoin. Vous l'avez compris, nos actions sont variées et il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org



Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.

**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**



Notre village a du talent !

Alsa Pare-Brise



Réparation et pièces automobiles
 Christophe THOMAS
 1 Place de la Gare
 67117 HURTIGHEIM
 03.88.69.03.40

Codaa

Cabinet de recrutement



Céline BELOTTI
 3 rue de la Gare
 67117 HURTIGHEIM
 06.72.64.54.99

EcoMeyer



Isolation, rénovation intérieure,
 et électricité
 4 rue de la Gare
 67117 HURTIGHEIM
 www.ecomeyer.com
 06.62.90.74.61

Inqo Vidéo



Vidéaste/Photographe
 35 rue Principale
 67117 HURTIGHEIM
 06.45.22.68.84
 inqovideo@gmail.com
 www.inqo-video.com

Eternelle Douceur



Institut de beauté
 5 rue Principale
 67117 HURTIGHEIM
 elodie@eternelledouceur.fr
 03.69.48.37.86

Galerie d'Art



21 rue Principale
 67117 HURTIGHEIM
 06.85.22.95.42
 www.galerienicolebuck.net

Horticulture Schreiner



Vente de produits horticoles
 18 rue de la Gare
 67117 HURTIGHEIM
 06.88.69.06.77
 www.horticulture-schreiner.fr

La Ferme du Petit Thomas



Elevage et vente de viandes
 24 rue Principale
 67117 HURTIGHEIM
 diemer.thomas@yahoo.fr
 06.31.39.63.57

La fermière d'Alsace



Vente directe de produits laitiers et
 fromages
 42 rue des Forgerons
 67117 HURTIGHEIM
 06.45.22.68.84
 Vente directe à Hurltigheim
 tous les vendredis
 de 17h à 19h

Laurence HUBER



**Coiffeuse
à domicile**
06.32.22.19.06

La Sorella



**Petite restauration, Pizzas,
desserts faits-maison**

30 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
03.88.75.18.56

Moulin de Hurtigheim



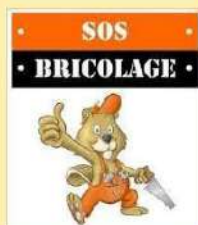
Farines artisanales
16 rue des Forgerons
67117 HURTIGHEIM
06.88.69.00.16
www.moulin-hurtigheim.fr

NK2I - Hi Tech Elec



**Electricité / Chauffage
Sanitaire / Rénovation**
17 rue du Lavoir
67117 HURTIGHEIM
06.88.80.99.91
www.nk2i.fr

SOS Bricolage



Damien ROCHELET
Damien.rochelet@sos-bricolage.com
06.89.06.37.59

Aidez-nous à mettre à jour cet annuaire

Si votre activité ne figure pas ci-dessus, nous vous adressons nos plus sincères excuses et vous invitons à nous le signaler au plus vite par téléphone au 03.88.69.02.09 ou par courriel : mairie@hurtigheim.fr



NUMEROS UTILES : COMMUNE DE HURTIGHEIM

		Tél	03.88.69.02.09
MAIRIE, 1 Place de la Liberté	E-mail		mairie@hurtigheim.fr
	Site internet		www.hurtigheim.fr
Le Maire	Jean-Jacques RUCH		06.77.53.06.72
1 ^{er} Adjoint	Claude GRIMM		06..36.96.88.36
2 ^{ème} Adjoint	Suzy PIECKO		06.71.26.55.93
Secrétaire de mairie	Maeva SCHAUDEL		03.88.69.02.09
Directrice d'Ecole	Mélanie FOURCAULT		03.88.69.16.50
Com. Com. Kochersberg-Ackerland		Accueil	03.88.69.76.29
Gendarmerie			Faire le 17
Gendarmerie de Truchtersheim			03.88.69.60.08
SAMU			Faire le 15
Numéro d'urgence Européen			Faire le 112
Sapeurs Pompiers			Faire le 18 ou le 118 à partir d'un portable
Chef de section des Pompiers	Denis BARON		03.69.26.12.23
SOS Mains Strasbourg			03.88.67.44.01
SOS Médecins 67			03.88.75.75.75
Centre antipoison			03.88.37.37.37
Pharmacie d'ITENHEIM			03.88.69.00.14
Pharmacies de garde			32 37
Réseau d'aides et d'écoute			
Drogue, alcool, tabac info service			08.00.23.13.13
Allo enfance maltraitée			faire le 119
Fil santé jeunes			08.00.23.52.36
Sida info service			08.00.84.08.00
Aide à la personne	UTAMS de SAVERNE		03.69.33.20.00
Assistante sociale	Centre médico-social de Wasselonne – Mélanie		03.69.33.21.50
(sur rdv)	NOEPPEL		

Enfance et Petite Enfance		
Relais Petite Enfance (Premiers Pas)	Mme Sophie PEREIRA	03.88.51.00.03
Périscolaire Elémentaire 2 rue Emile Wagner FURDENHEIM	M. Jordan LEFLON	03.88.59.30.13 / 07.88.41.10.72
Périscolaire Maternelle 3 rue de l'Ecole HURTIGHEIM	Mme Elisabeth VALTON	03.88.64.92.48 – 06.37.94.75.82
Vie Associative		
Association Socioculturelle et Sportive	Raphaël KRACK	07.67.43.62.38
Arboriculture	Michel PFRIMMER	03.88.37.15.43
Stammtisch -Après-midi récréatives	Nathalie FORRLER	06.85.08.08.59
Conseil Presbytéral - Mme la Pasteure	Claire DE LATRE-DUCHET	03.88.69.00.88
Association l'Ecole en Fête	Vanessa GIRALDO	06.98.33.24.10
Autre numéros utiles		
Centre des Finances Publiques – Impôts	<i>Schiltigheim, 14 rue des Petits Champs</i>	03.88.19.16.20
Conciliateur de justice	Michel BECKER	06.82.16.44.01
Collège de Truchtersheim	Catherine DOLLAT, Principale	03.88.59.69.10
CeA : Centre d'entretien et d'intervention de Wasselonne		03.69.06.72.85
Electricité de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.20.60.60
	Dépannage	03.88.18.74.00
SFR/Numericable	Service clients	39.90
	Commercial	10.55
Gaz de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.75.20.20
	Urgence	03.88.75.20.75
SDEA Alsace Moselle	<i>Schiltigheim – Accueil clientèle</i>	03.88.19.29.19
	Urgence	03.88.19.29.19 (journée) 03.88.19.97.09 (soir, sam, dim, JF)
Service du cadastre	Schiltigheim	03.88.19.16.20
Entreprise de ramonage	FISCHER (Bouxwiller)	03.88.70.76.74